I'TIQAD A'IMAH AHL AL-HADITH

ABU BAKR AL-ISMA'ILI [370AH]

اعتقاد أئمة أهل الحديث

أبو بكر الإسماعيلي

www.madhabhanbali.fr

I'TIQAD A'IMAH AHL AL-HADITH

LA CROYANCE DES GENS D'AL-HADITH

Abu Bakr al-Isma'ili

[m. 370 AH]

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR :

Il est, Abu Bakr Ahmad ibn Ibrahim ibn Isma'il ibn 'Abbas al-Jurjani al-Isma'ili ash-Shafi'i, né en 277 AH ; Il était l'un des savants Shafi'i les plus éminents de son époque. L'Imam, le mémorisateur, le pieux, Shaykh de l'Islam, le grand Shafi'i de sa région.

Il a entendu et rapporté le hadith d'Abu Khalifa, d'Abu Ya'la et d'Ibn Khuzaymah et il a compilé le Sahih, son dictionnaire et le Musnad d'Umar.

Al-Hakim et Al-Barqani ont rapporté de lui.

Al-Hakim a dit à son sujet : *« Il était l'unique de son temps, le Shaykh des savants du Hadith et des juristes, et le plus éminent d'entre eux en leadership, en droiture et en générosité. Sa chaîne de transmission était élevée, et il était unique dans les terres des Perses. Il est mort au mois de Rajab en l'an 370 AH. »*

INTRODUCTION :

Ibn Qudamah a dit, Ash-Sharif Abu Al-'Abbas Mas'ud ibn 'Abdul Wahid ibn Matar Al-Hashemi nous a informés qu'Al-Hafiz Abu Al-Ala Sa'id ibn Sayyar Al-Harawi nous a informés, qu'Abu Al-Hasan 'Ali ibn Muhammad Al-Jurjani nous a informés, qu'Abu Al-Qasim Hamza ibn Yusuf As-Sahmi nous a informés, qu'Abu Bakr Ahmad ibn Ibrahim Al-Isma'ili nous a informés dans son livre : La croyance de la Sunna et il a dit :

LES FONDEMENTS DE LA CROYANCE CHEZ LES GENS DU HADITH :

Sachez, qu'Allah nous fasse miséricorde ainsi qu'à vous, que le madhab des Gens du Hadith, de la Sunnah wal Jama'a, consiste à reconnaître Allah, Ses anges, Ses livres et Ses messagers, et à accepter ce qui a été dit dans le Livre d'Allah et ce qui a été authentifié par le Messager d'Allah ﷺ. Il n'y a pas de modification de ce qui a été rapporté de lui, ni de rejet possible, car il leur a été ordonné de suivre le Livre et la Sunnah, et ils se contentent de ce qui s'y trouve, ils constatent que leur Prophète ﷺ les guide vers le droit chemin et ils sont avertis de ne pas le contredire, car une épreuve et un châtiment douloureux les atteindront.

LA PAROLE CONCERNANT LES NOMS ET ATTRIBUTS :

Ils croient qu'Allah ta'ala est invoqué par Ses sublimes Noms et qu'Il est attribué à Ses attributs qu'Il a désignés et dont Il s'est attribué à Lui-même ainsi qu'à ceux que Son Messager lui a attribués.

Il a créé Adam de Sa 'Main', et Ses 'Mains' sont étendues et Il dépense comme Il veut, sans que nous sachions le comment, et qu'Il 'azzawajel est Istiwa sur le Trône sans nous dire comment Son Istiwa s'est fait.

MENTION DE CERTAINES SPECIFITES DE SA SEIGNEURIE :

Il est le Roi de Sa création, et Il ne l'a pas créée par nécessité, et il n'y a aucune raison derrière Sa création. Il fait ce qu'Il veut et règne comme Il veut, et personne ne lui demande de compte sur ce qu'Il fait, mais la création est responsable de ce qu'elle fait.

AFFIRMATION DES SUBLIMES NOMS D'ALLAH ET DE SES ATTRIBUTS SUPREMES :

Il est invoqué par Ses Noms, et on Lui attribue Ses attributs qu'Il a nommés et qu'Il s'est attribué à Lui-même, et ceux que Son Messager ﷺ a désigné et attribués à Lui. Rien sur terre ou dans les cieux ne L'affaiblit. On ne Lui attribue ni déficience, ni honte, ni maladie, car Il 'azzawajel est au-dessus de tout.

L'AFFIRMATION DE L'ATTRIBUT DES « MAINS » :

Il a créé Adam, que la paix soit sur lui, avec Ses 'Mains', et Ses 'Mains' sont étendues et Il dépense comme Il veut, sans aucune connaissance du comment de Ses 'Mains', car le Livre d'Allah ne parle pas du comment.

Il ne faut pas croire qu'Il ait des organes, des membres **[Note traducteur : L'investigateur de l'ouvrage Muhammad ibn 'Abd ar-Rahman al-Khamis (Salafi) a mis une note pour réfuter l'auteur Abu Bakr al-Isma'ili mentionnant que ces termes sont des termes innovés et qu'il ne faut pas les utiliser…]** , une hauteur, une largeur, une lourdeur, une minceur, ou des choses semblables à celles qui sont illustrées dans la création ; il n'y a rien qui Lui ressemble, béni soit le 'Visage' de notre Seigneur, le Possesseur de la Gloire et de l'Exaltation.

Ils ne croient pas comme croient les Mu`tazilah et les Khawarij et d'autres groupes des gens des passions, c'est-à-dire que les Noms d'Allah sont créés.

LEUR POSITION CONCERNANT LES ATTRIBUTS DU « VISAGE », DE L'OUÏE, LA VUE, LA CONNAISSANCE, LA CAPACITE ET LA PAROLE :

Ils affirment qu'Il a un 'Visage', une Ouïe, une Vue, une Connaissance, une Capacité, un Pouvoir, une Parole, et non ce que disent les gens de la déviance parmi les Mu'tazilah et d'autres, mais plutôt comme Il ta'ala a dit :

« [Seule] subsistera Le 'Visage' [Wajh] de ton Seigneur » [Sourate Ar-Rahman – V.27]

« Il l'a fait descendre en toute connaissance. » [Sourate An-Nisa – V.166]

« Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. » [Sourate Al-Baqara – V.255]

« car la puissance tout entière est à Allah. » [Sourate Fatir – V.10]

« Le ciel, Nous l'avons construit par Notre puissance » [Sourate Adh-Dhariyat – V.47]

« N'ont-ils pas vu qu'en vérité Allah qui les a créés est plus fort qu'eux ? » [Sourate Fussilat – V.15]

« En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable. » [Sourate Adh-Dhariyat – V.58]

Il est donc le Possesseur de la Connaissance, de la Force, de la Puissance, de la Vue et de la Parole, comme Il l'a dit : **« afin que tu sois élevé sous Mon 'œil' » [Sourate Ta-ha – V.39]** et **« Et construis l'arche sous Nos 'Yeux' et d'après Notre révélation. » [Sourate Nuh – V.11]**

« afin qu'il entende la parole d'Allah » [Sourate At-Tawbah – V.6]

« et Allah a parlé à Musa (Moïse) de vive voix « [Sourate An-Nisa – V.164]

« Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : « Sois », et c'est. » [Sourate Ya-Sin – V.82]

L'AFFIRMATION DE LA VOLONTE [MASHI'AH] D'ALLAH :

Et ils disent comme le disent tous les musulmans : « Ce qu'Allah veut arrivera, et ce qu'Il ne veut pas n'arrivera pas ». Il a confirmé cela en disant :

« Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut » [Sourate At-Takwir – V.29]

LA CONNAISSANCE D'ALLAH :

Ils disent qu'il n'y a aucun moyen pour quiconque de dépasser la Science/ Connaissance d'Allah, et que ni son propre acte ni sa propre volonté ne peuvent vaincre la volonté d'Allah, ni altérer la Connaissance d'Allah, car Il est le Savant et ne devient pas ignorant ni n'oublie ; Il est le Puissant et ne peut être vaincu.

LE QUR'AN EST LA PAROLE D'ALLAH :

Ils disent que le Qur'an est la parole d'Allah et qu'il n'est pas créé. Mais peu importe la manière dont celui qui le récite le prononce et avec quelle sorte de parole, il est conservé dans les poitrines, récité par les langues, écrit dans les livres du Qur'an ; il n'est pas créé. Et quiconque dit que la prononciation du Qur'an est créée, c'est-à-dire le Qur'an, est semblable à avoir dit que le Qur'an est créé.

LES ACTIONS DES SERVITEURS SONT CREEES PAR ALLAH :

Ils disent qu'il n'y a pas de véritable créateur à part Allah ‘azzawajel et que les biens des serviteurs sont tous une création d'Allah, et qu'Allah guide qui Il veut et égare qui Il veut, et qu'il n'y a pas de Hujjah [prière] pour celui qu'Allah ‘azzawajel a égaré, ni d'excuse, comme Il ‘azzawajel l'a dit :

« Dis : « L'argument décisif appartient à Allah. S'Il avait voulu certainement Il vous aurait tous guidés. (sur le droit chemin) » [Sourate Al-An’am – V.149]

« Dis : « Mon Seigneur a commandé l'équité. Que votre prosternation soit exclusivement pour Lui. Et invoquez-Le, sincères dans votre culte. De même qu'Il vous a créés, vous retournerez à Lui. Il guide une partie, tandis qu'une autre partie a mérité l'égarement parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés ! » [Sourate Al-A’raf – V.29,30]

« Nous avons destiné beaucoup de djinns et d'hommes pour l'Enfer. » [Sourate Al-A’raf – V.179]

« Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé ; et cela est certes facile à Allah. » [Sourate Al-Hadid – V.22]

Le sens de « Nabra’aha » [le faire exister] signifie le créer sans aucune contradiction dans le langage. Il a dit à propos des gens du Paradis :

« Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés. » [Sourate Al-A’raf – V.43]

« si Allah voulait, Il aurait dirigé tous les hommes vers le droit chemin. » [Sourate Ar-Ra’d – V.31]

« Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux,) sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé miséricorde. » [Sourate Hud – V.118,119]

LE BIEN ET LE MAL PROVIENNENT DE LA PREDESTINATION D’ALLAH :

Ils disent que le bien et le mal, le plaisant et l'amer, font partie de la prédestination d'Allah ‘azzawajel, qu'ils sont révolus et qu'Il les a prédestinés. Ils ne possèdent ni mal ni gain, sauf ce qu'Allah veut. Et ils ont besoin d'Allah ‘azzawajel. Et il n'y a pour eux aucune richesse à aucun moment.

LA « DESCENTE » AU CIEL LE PLUS BAS :

Et qu'Il ‘azzawajel, ‘descend’ aux cieux, selon ce qui a été authentifié par la narration du Messager d’Allah ﷺ sans croyance sur le comment de cela.

LA VISION DES CROYANTS DE LEUR SEIGNEUR DANS L’AU-DELA :

Ils croient à la possibilité pour les serviteurs pieux de voir Allah le Jour du Jugement, et non dans cette Dunya, et qu'il est obligatoire pour ceux pour qui Allah a fait de cela une récompense dans l'au-delà. Comme Il l'a dit :

« Ce jour-là, il y aura des visages resplendissants, qui regarderont leur Seigneur » [Sourate Al-Qiyama – V.22,23]

Il a également dit concernant les mécréants :

« Qu'ils prennent garde ! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur » [Sourate Al-Mutaffifin – V.15]

Donc, si tous les croyants et tous les mécréants ne Le voyaient pas, alors ils seraient tous voilés de Lui, et tout ceci sans croire à la corporalité [Tajsim] d'Allah ‘azzawajel **[Note traducteur : Idem, l’investigateur Salafi réfute l’auteur du livre avec la même argumentation]** ou en Sa limitation, mais ils Le verront, gloire à Lui, de leurs yeux comme Il veut sans comment.

LA REALITE DE LA FOI :

Ils disent : La Foi, ce sont les paroles, les actes et la connaissance. Elle augmente avec l’obéissance et diminue avec la désobéissance. Celui qui obéit beaucoup augmente davantage sa Foi que celui qui obéit moins.

LEUR POSITION CONCERNANT CELUI QUI COMMET UN GRAND PECHE :

Ils disent que si quelqu'un de la communauté des gens du Tawhid, qui prie vers la même Qibla que les musulmans, commet un péché ou plusieurs péchés, qu'ils soient mineurs ou majeurs, tout en restant fidèle à Allah et en accomplissant ce qu'Allah leur a ordonné, alors il ne sera pas accusé de mécréance à cause de ce [péché], et ils espèrent le pardon pour lui. Il a dit :

« A part cela, Il pardonne à qui Il veut. » [Sourate An-Nisa – V.48]

LE JUGEMENT DE CELUI QUI N'ACCOMPLIT PAS LA PRIERE :

Ils ont divergé au sujet de celui qui abandonne volontairement la prière obligatoire jusqu'à ce que son heure soit passée sans excuse. Un groupe d'entre eux l'a déclaré mécréant, en se basant sur ce qui a été rapporté du Prophète ﷺ selon lequel il a dit : **« Entre le serviteur et la mécréance, il y a l'abandon de la prière »,** et sa parole : **« Quiconque abandonne la prière est mécréant »,** et : **« Quiconque abandonne la prière, l'engagement d'Allah lui est annulé ».** Un groupe d'entre eux a interprété cela comme signifiant celui qui l'abandonne et la renie, comme Yusuf ﷺ a dit : **« Certes, j'ai abandonné la religion d'un peuple qui ne croit pas en Allah » [Sourate Yusuf – V.37]**

Il a abandonné le déni du Kufr [c'est-à-dire, il a abandonné l'état de déni d'Allah qui est le Kufr].

LES PAROLES DES GENS DE SCIENCE SUR LA DIFFERENCE ENTRE ISLAM ET FOI :

Certains d'entre eux ont dit que la Foi est en effet une déclaration et une action, et que l'Islam consiste à accomplir ce qui a été ordonné à l'humanité de faire. S'il mentionnait chaque nom, il serait lié à l'autre, alors il a été dit :

« Les Mu'minun et Muslimun sont tous deux singuliers avec des significations différentes qui n'étaient pas destinées à l'autre, et si l'on mentionne les deux noms, alors ils sont inclus et s'incluent l'un l'autre. »

Beaucoup d'entre eux [comme Sufyan ath-Thawri, Ash-Shafi'i, Al-Bukhary etc] ont dit que l'Islam et la Foi sont un, car Allah 'azzawajel a dit :

« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé » [Sourate Al-'Imran – V.85]

Donc, si la Foi était autre que cela [c'est-à-dire l'Islam], elle ne serait pas acceptée, et Il a dit :

« Nous en fîmes sortir alors ce qu'il y avait comme croyants, mais Nous n'y trouvâmes qu'une seule maison de muslimin. » [Sourate Adh-Dhariyat – V.35,36]

Certains d'entre eux ont soutenu que l'Islam se limite à la soumission à Allah, à l'obéissance à Lui et au respect de Son Jugement dans ce en quoi on croit, comme Il a dit :

« Les Bédouins ont dit : « Nous avons la foi. » Dis : « Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt : Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. » [Sourate Al-Hujurat – V.14]

« Ils te rappellent leur conversion à l'Islam comme si c'était une faveur de leur part. Dis : « Ne me rappelez pas votre conversion à l'Islam comme une faveur. C'est tout au contraire une faveur dont Allah vous a comblés en vous dirigeant vers la foi » [Sourate Al-Hujurat – V.17]

Et ce verset est aussi une preuve pour ceux qui affirment que la Foi et l'Islam ne sont qu'un.

L'INTERCESSION [SHAFA'A], LE BASSIN DU PROPHETE [HAWDH], L'AU-DELA [MA'AD] ET LE JOUR DES COMPTES [HISAB] :

Ils disent aussi qu'Allah fera sortir du Feu un peuple parmi les gens du Tawhid par l'intercession des intercesseurs, et que la Shafa'a est vraie, que le Hawdh est vrai, que l'au-delà est vrai, et que le jour des Comptes est vrai.

DELAISSER LE FAIT D'AFFIRMER QU'UN DES MONOTHEISTES EST VOUE AU PARADIS OU AU FEU DE L'ENFER :

Ils ne décident pas si l'un des gens de la religion est parmi les gens du Paradis ou parmi les gens de l'Enfer, car la connaissance de cela leur est cachée. Ils ne savent pas s'il mourra sur Islam ou en mécréant. Mais ils disent : 'Quiconque meurt musulman, en évitant les péchés majeurs, les passions et les crimes, est parmi les gens du Paradis', car Allah ta'ala a dit : **« En vérité, ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres » [Sourate Al-Bayyinah - V.7]**

Et Il n'a mentionné à leur sujet aucun péché ; **« Ce sont les meilleures de la création » [Sourate Al-Bayyinah – V.7]** ; **« Leur récompense auprès de leur Seigneur sera les Jardins de séjour » [Sourate Al-Bayyinah – V.8]**

Et quiconque le Prophète ﷺ a attesté expressément qu'il est parmi les gens du Paradis et que cela a été confirmé de lui, alors ils en témoignent pour lui, suivant le Messager d'Allah ﷺ et confirmant ses paroles.

LES CHATIMENTS DE LA TOMBE :

Ils disent aussi que le châtiment de la tombe est une vérité. Allah punit quiconque le mérite s'Il le veut, et s'Il le veut, Il lui pardonne, en vertu de Sa parole :

« le Feu, auquel ils sont exposés matin et soir. Et le jour où l'Heure arrivera (il sera dit) : « Faites entrer les gens de Fir'awn (Pharaon) au plus dur du châtiment. » [Sourate Ghafir – V.46]

Il a donc établi pour eux, tant que le monde subsistera, un tourment matinal et soir, sans ce qu'il y a entre les deux, jusqu'à ce que vienne la Résurrection, ils seront tourmentés du plus grand tourment, sans aucun répit pour eux comme c'était le cas dans le bas-monde. Il a dit :

« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne » [Sourate Ta-ha – V.124]

Signifiant ainsi avant la fin de la vie actuelle terrestre, à cause de Sa déclaration :

« et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement » [Sourate Ta-ha – V.124]

Il a clairement indiqué que la vie pleine de gêne se situe avant le Jour de la Résurrection, et en voyant les Juifs, les Chrétiens et les polythéistes dans leur vie confortable et luxueuse, nous savons qu'Il n'entendait pas par cela l'étroitesse des subsistances dans cette vie mondaine [et cela est connu] à cause de la quantité de subsistance que possèdent les polythéistes, mais plutôt Il entendait par là après la mort, avant le rassemblement.

L'INTERROGATOIRE DE MUNKAR ET NAKIR :

Ils croient à l'interrogatoire de Munkar et Nakir en se basant sur ce qui a été prouvé dans la narration du Messager d'Allah ﷺ avec la parole d'Allah ta'ala :

« Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut. » [Sourate Ibrahim – V.27]

Tout comme ce qui a été rapporté dans son explication par le Prophète ﷺ [dans le célèbre hadith rapporté par Al-Bukhary].

DELAISSER LES DISPUTES ET LE DEBAT SUR LA RELIGION :

Ils voient l'abandon des disputes et des débats sur le Qur'an et dans d'autres sujets, car Allah 'azzawajel a dit : **« Nul ne se dispute sur les versets d'Allah, sauf ceux qui ne croient pas » [Sourate Ghafir – V.4],** ce qui signifie qu'ils se disputent à leur sujet en les niant, et Allah sait mieux.

LE CALIFAT DES CALIFES BIEN-GUIDES :

Ils confirment le califat d'Abu Bakr, qu'Allah l'agrée, après le Messager d'Allah ﷺ par l'élection des Compagnons, puis le califat d'Umar après Abu Bakr qu'Allah l'agrée, par l'élection d'Abu Bakr comme successeur de ‘Uthman qu'Allah l'agrée, par le consensus des gens du Conseil de la Shoura et de tous les musulmans sur lui par l'ordre de ‘Umar, puis le califat d'Ali ibn Abi Talib ,qu'Allah l'agrée, par le serment d'allégeance de ceux qui ont prêté serment d'allégeance parmi les Badris, Ammar ibn Yasir et Sahl ibn Hanîf, et de ceux qui les ont suivis parmi tous les Compagnons avec sa préséance et sa vertu.

LA COMPARAISON ENTRE LES COMPAGNONS :

Ils ont dit concernant la comparaison entre les Compagnons, qu’Allah les agrée tous, ce qu’Allah a dit à leur sujet :

« Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agréent. » [Sourate At-Tawba – V.100]

Quiconque Allah a agréé ne sera plus l'objet de la colère d'Allah ‘azzawajel. Il n'a pas rendu cela obligatoire pour les Tabi’in, sauf à condition de faire le bien. Ainsi, quiconque parmi les Tabi’ins après eux n'a pas fait le bien, alors il n'a aucune responsabilité dans cela.

LEURS PAROLES SUR CELUI QUI DETESTE LES COMPAGNONS :

Quiconque est en colère à cause de leur statut auprès d'Allah, alors on craint pour sa situation, car il n'y a rien de plus grand que cela à cause de Sa parole ‘azzawajel :

« Muhammad est le Messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux. Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'Évangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermit, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. [Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants. Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes œuvres, un pardon et une énorme récompense. » [Sourate Al-Fath – V.29]

Il leur annonça qu'il les avait rendus une source de colère pour les mécréants. Ils dirent à propos de leur Califat, comme Allah l'a dit :

« Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres » [Sourate An-Nur – V.55]

Donc avec Sa parole « ceux d'entre vous », Il exhortait ceux qui étaient nés à l'époque du Prophète ﷺ à respecter leur religion. Il dit ensuite :

« qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien… » [Sourate An-Nur – V.55]

Ainsi, Il a renforcé la religion avec Abu Bakr, `Umar et `Uthman ; c'est la promesse d'Allah dans leur Foi, ils envahissent et ne sont pas envahis, et ils effraient leurs ennemis mais ne sont pas effrayés par leurs ennemis.

Allah a également dit à ceux qui sont restés en arrière dans la bataille qu'Il leur a assigné :

« Si Allah te ramène vers un groupe de ces (gens-là), et qu'ils te demandent permission de partir au combat, alors dis : « Vous ne sortirez plus jamais en ma compagnie, et vous ne combattrez plus jamais d'ennemis avec moi. Vous avez été plus contents de rester chez vous la première fois ; demeurez donc chez vous en compagnie de ceux qui se tiennent à l'arrière. » [Sourate At-Tawbah – V.83]

Lorsqu'ils trouvèrent le Prophète ﷺ lui demandant la permission de sortir pour combattre l'ennemi, mais qu'il ne le leur permit pas, Allah ‘azzawajel révéla ce qui suit :

« Dis à ceux des Bédouins qui restèrent en arrière : « Vous serez bientôt appelés contre des gens d'une force redoutable. Vous les combattrez à moins qu'ils n'embrassent l'Islam, si vous obéissez, Allah vous donnera une belle récompense, et si vous vous détournez comme vous vous êtes détournés auparavant, Il vous châtiera d'un châtiment douloureux. » [Sourate Al-Fath – V.16]

Ceux qui étaient en vie à l'époque du Messager d'Allah ﷺ furent ceux qui furent réprimandés par ces versets à cause de leur désobéissance. Certains d'entre eux étaient encore en vie à l'époque d'Abu Bakr, de ‘Umar et de ‘Uthman, qu'Allah les agrée. Leur obéir leur valait une récompense, et leur désobéir leur valait un grand châtiment. Notre déclaration concernant leur Califat, qu'Allah les agrée, vient d'Allah et Il ne nous a pas mis de rancune à leur égard. Donc si l'un de leur Califat est établi, alors tous les quatre Califats seront établis après lui.

LA PRIERE DU VENDREDI DERRIERE UN IMAM MUSULMAN PIEUX OU DESOBEISSANT :

Ils observent la prière du Jumu`ah ou autre – derrière chaque imam musulman, qu'il soit pieux ou désobéissant, car en effet, Allah ‘azzawajel a ordonné d'accomplir le Jumu`ah comme une obligation absolue, sachant que certains des dirigeants qui apparaîtraient seraient des désobéissants ou des pervers, et Il n'a pas fait d'exception pour un temps plutôt que pour un autre, ni ordonné l'appel à la prière du vendredi plutôt que pour un autre.

LA GUERRE ACCOMPLIT AVEC DES DIRIGEANTS QUI SONT DESOBEISSANTS :

Ils voient la [permissibilité] de faire la guerre contre les mécréants aux côtés des dirigeants, même s'ils sont désobéissants, et croient que l’invocation doit être faite pour eux afin qu’ils se réforment dans la bonté et qu'ils se tournent vers la justice ; ils n'acceptent pas la licéité de sortir contre eux avec l'épée, ni se battre pour causer le désordre, la sédition. Ils considèrent la licéité de combattre ce groupe injuste aux côtés dirigeant juste, s’ils sont présents et que les conditions préalables soient réunies.

LE TERRE D’ISLAM [DAR AL-ISLAM] :

Ils voient la terre comme la terre d'Islam, et non comme une terre de mécréance [Dar al-Kufr] - comme le voyaient les Mu'tazila - tant que l'appel à la prière et l'établissement de la prière sont apparents et que ses habitants peuvent y entrer et sont en sécurité.

LES ACTIONS DES SERVITEURS NE GARANTISSENT PAS L’ENTREE AU PARADIS, SI CE N’EST PAR LA FAVEUR D’ALLAH :

Ils croient que l'entrée au Paradis n'est garantie à personne, même après avoir accompli une quelconque action, sauf par la grâce d'Allah et Sa miséricorde. Il désigne qui Il veut, Ses bonnes actions et ses actes d'obéissance ne sont dus qu'à la grâce d'Allah, et s'Il ne le lui accordait pas, personne n'aurait d'argument ni de reproche à formuler contre Allah, comme Allah l'a dit :

« Et n'eussent été la grâce d'Allah envers vous et Sa miséricorde, nul d'entre vous n'aurait jamais été pur. » [Sourate An-Nur – V.21]

« Et n'eussent été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le Diable, à part quelques-uns. » [Sourate An-Nisa – V.83]

« alors qu'Allah réserve à qui Il veut sa Miséricorde » [Sourate Al-Baqara – V.105]

Et ils disent : Allah ‘azzawajel a fixé un terme pour chaque créature vivante qu'il atteindra : **« Quand leur terme vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent le hâter non plus. » [Sourate Al-A’raf – V.34]**

Et s'il meurt ou est tué à la fin de son terme fixé, comme Allah ‘azzawajel l'a dit : **« Dis: « Eussiez-vous été dans vos maisons, ceux pour qui la mort était décrétée seraient sortis pour l'endroit où la mort les attendait. » [Sourate Al-‘Imran – V.154]**

ALLAH EST AR-RAZZAQ [CELUI QUI ACCORDE LA SUBSISTANCE] :

Allah pourvoit à toute créature vivante, nourriture par laquelle elle maintient la vie. Allah pourvoit à la subsistance de toute créature qui subsiste, et c'est Lui qui a pourvu aux besoins de l'homme, que ce soit du licite ou de l’illicite. De même, Il pourvoit aux ornements et à ce qui sert à gagner sa vie.

ALLAH EST LE CREATEUR DES SHAYATINES ET DE LEURS WASWAS :

Ils croient qu'Allah a créé les Shayatines qui murmurent à l'oreille des descendants d'Adam, qu'ils les trompent et les induisent en erreur, et que Satan interfère avec l'humanité.

LA MAGIE ET LES MAGICIENS :

Dans cette vie ici-bas, il y a de la magie et des magiciens, et cette magie et son utilisation sont du Kufr [mécréance] pour celui qui l'utilise, qui y croit, qui est quelqu'un qui apporte gain et perte sans la permission d'Allah.

S’ECARTER DES INNOVATIONS :

Ils croient qu'il faut s'abstenir de toute innovation, comme l’on s’abstient de tout péché, de tout orgueil, de toute arrogance, de toute vanité, de toute trahison, de toute corruption et de toute calomnie. Ils croient qu'il faut s'abstenir de toute atteinte aux autres et de toute médisance, sauf pour celui qui fait ouvertement de l'innovation et appelle à la médisance. Pour ceux-ci, parler d’eux n'est pas une médisance.

APPRENDRE LA SCIENCE RELIGIEUSE :

Ils voient l'acquisition de la science religieuse et sa recherche à partir de ses sources, et l'effort pour apprendre le Qur'an, ses sciences et son interprétation, et l'écoute de la Sunna du Messager ﷺ et les rassembler et les comprendre, et la recherche des Athars de ses Compagnons.

S'ABSTENIR DE PARLER EN MAL DES COMPAGNONS :

Ils s'abstiennent de médire des Compagnons et de leur imputer des torts. Ils confient ce qui s'est passé entre eux et leurs interprétations à Allah 'azzawajel.

LE BESOIN DE S'ACCROCHER AU GROUPE [JAMA'A] :

Et la nécessité de la Jama'ah, et la vertu dans ce que l'on mange, boit et s'habille, et l'effort dans le bien, et dans l'ordonnance du bien et l'interdiction du mal et l'évitement des gens ignorants jusqu'à ce que la vérité leur soit enseignée et clarifiée, et après cela viennent les objections et les punitions, après la clarification, et alors l'établissement du pardon entre eux et de leur part.

LA NECESSITE ET LE BESOIN DU MADHAB D'AHLUL HADITH, LE GROUPE SAUVE :

Voilà le fondement de la religion et du madhab, [voilà] la croyance des gens du Hadith, ceux qu'aucune innovation n'a déshonorés, et qu'aucun trouble n'a trompé. Ils ne se sont pas relâchés, ne se sont pas précipités vers une action détestable en Islam, et ne se sont pas écartés de cette voie.

Et sachez qu'Allah ta'ala a promis dans Son Livre Son amour et Son pardon à ceux qui suivent Son Messager ﷺ et Il a fait d'eux le groupe sauvée et le groupe qui [Le] suit. Il a dit à quiconque dit qu'il aime Allah 'azzawajel ce qui suit :

« Dis : « Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » [Sourate Al-'Imran – V.31]

Qu'Allah nous accorde, ainsi qu'à vous, la connaissance et nous préserve, par Sa Taqwa, de la déviance et de l'hérésie, par Sa bénédiction et Sa miséricorde.